



## ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2022-206

### Opération d'entretien sur le passage à niveau N°32 Croisement Voie Ferrée – Route Départementale 28

Le Maire de la commune de Noé,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** le Code de la voirie routière ;

**Vu** le Code Pénal et notamment l'article R610-5 ;

**Vu** la demande présentée par Madame DEGRAND Océane, Assistante unité de production voie Pyrénées.

**Considérant** qu'il convient d'assurer la circulation des véhicules et des piétons pendant les travaux d'entretien sur le passage à niveau N°32, au croisement de la voie ferrée Toulouse – Bayonne et la Route Départementale 28 à Noé.

## ARRÊTE

### Article 1 :

La circulation routière et piétonnière sera interrompue du mardi 27 Septembre 2022 22H00 au mardi 04 Octobre 2022 à 05H00, pendant les travaux de maintenance du passage à niveau N°32, croisement de la Route Départementale N°28 à Noé.

### Article 2 :

La signalisation routière d'approche et de proximité sera mise en place par une entreprise spécialisée, mandatée par la SNCF.

### Article 3 :

Une déviation sera mise en place par l'entreprise en charge des travaux de maintenance.

### Article 4 :

M. le Commandant de la Gendarmerie Nationale de Carbonne, ainsi que le service de la Police Municipale de Noé sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOÉ le, 11 Juillet 2022

Le Maire  
Max CAZARRÉ

